

Prescriptions graphiques

● Arbre remarquable à protéger (art. L.151-19)	→ Lignes de référence dugabart
○ Bâtiments remarquables (art. L.151-19)	▨ Espaces Boisés Classes à protéger (art. L.113-1)
▲ Cônes de visibilité (art. L.151-19)	▨ Espace Boisé Classe à créer (art. L.113-1)
▲ Cônes de visibilité - inconstructible (art. L.151-19)	▨ Patrimoine paysager (art. L.151-19)
● Petits patrimoines protégés (art. L.151-19)	▨ Bandes paysagères (art. L.151-19)
★ Changements de destination vers l'habitation (art. L.151-11)	▨ Emplacement réservé (art. L.151-41)
★ Interdictions de changements de destination pour les logements hôteliers et touristiques et les établissements de restauration (art. L.151-19)	▨ Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-7)
— Lineaires commerciaux (art. L.151-16)	▨ Périmètres de centralité commerciale (art. L.151-19)
— Haies et talus protégés (art. L.151-23)	▨ Zones Non Aedificandi (art. R.151-31)
— Mur d'intérêt patrimonial protégé (art. L.151-19)	▨ Périmètre de gél (art. L.151-41)
— Alignement ligne de référence	▨ Servitude de milieu sociale (art. L.151-41)
▨ Alignements d'arbres à protéger (art. L.151-23)	▨ Zone de présomption de prescription archéologique
— Cheminement doux à créer ou à conserver (art. L.151-38)	▨ Zones humides protégées (art. L.121-123)
— Linéaire préservation de l'habitat	▨ Submersion marine : zone de dissipation de l'énergie à l'arrière du système de protection
— Marges de recul aux voies classées à grande circulation	▨ Submersion marine : aléa fort
▨ Limites de zones humides	▨ Submersion marine : aléa moyen
▨ Espaces proches du rivage (art. L.121-13)	▨ Submersion marine : aléa futur

Zonage

▨ Zones Naturelles	▨ Zones Urbaines et A Urbaniser
▨ Zones Agricoles	▨ Zones d'Activités
▨ Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité	▨ Zone A Urbaniser à long terme

Éléments de description des différentes zones

UA : Zone urbaine centrale
UAp : Zone urbaine centrale à valeur patrimoniale
UB : Zone urbaine de faubourg
UBd1, UBd2, UBd3 : Zones urbaines de Dinan
UBd4 : Zone urbaine de Dinan liée à la présence de collectifs
UCA, UCb : Zone urbaine pavillonnaire
UCsc : Zone urbaine de Saint-Cast le Gualdo en front de mer
UCsd : Zone urbaine pavillonnaire de Caballès d'Or les pins
Uy1, Uy2, Uy3 : Zone urbaine à vocation d'activité
Uyc : Zone urbaine à vocation commerciale
Ue : Zone urbaine à vocation d'équipement
Uf : Zone urbaine à vocation touristique
Uz : Zone urbaine concernée par une procédure de ZAC
Upro : Zone urbaine concernée par la présence d'une OAP valant règlement

N : Zone naturelle générale
NF : Zone naturelle liée aux exploitations sylvicoles
Npc : Zone naturelle liée à la protection des captages d'eau potable
Nc : Zone naturelle liée à l'exploitation de carrières
Ne : Zone naturelle liée à la présence d'équipements
Ng : Zone naturelle liée à la présence d'un golf
Ngr : Zone naturelle liée à une aire d'accueil des gens du voyage
Nf : Zone naturelle liée à une activité touristique
Nbo : Zone naturelle liée à des espaces de loisirs
Nj : Zone naturelle liée à des espaces de nature en ville à préserver
Nes : Zone naturelle liée à l'implantation de dispositifs visant à produire de l'énergie solaire

A : Zone agricole générale
Aa : Zone agricole inconstructible
Ay : Zone agricole liée aux activités isolées
Ace : Zone agricole liée à une activité de centre-équatre

1AUh1, 1AUh2, 1AUhp : Zone à urbaniser à vocation habitat
1AUy1, 1AUy2, 1AUy3, 1AUy4 : Zone à urbaniser à vocation d'activité
1AUyc : Zone à urbaniser à vocation commerciale
1AUe : Zone à urbaniser à vocation d'équipement
1AUf : Zone à urbaniser à vocation touristique
2AUh : Zone à urbaniser à long terme à vocation habitat
2AUy : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activité
2AUe : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'équipement
2AUf : Zone à urbaniser à long terme à vocation touristique

Zonages spécifiques liés aux communes littorales

Nl : Zone naturelle
Nlm : Zone naturelle liée au zonage en mer
Nf : Zone naturelle liée aux espaces remarquables
Nfm : Zone naturelle liée à une vocation portuaire
Nca : Zone naturelle liée à la présence de cales d'accès à l'eau
Ncl : Zone naturelle liée à la présence d'équipements
Nct : Zone naturelle liée à une activité touristique
Ncd : Zone naturelle liée à l'exploitation de carrières
Ngl : Zone naturelle liée à la présence d'un golf
Ntrle : Zone naturelle liée à la création d'un hameau nouveau intégré à l'environnement

Al : Zone agricole
Aa : Zone agricole liée aux activités conchylicoles
Ayl : Zone agricole liée aux activités isolées
Acef : Zone agricole liée à une activité de centre-équatre

Indices de zonage spécifiques :

(l) : Zone concernée par un PPRI
(pd) : Zone concernée par un périmètre de protection de captage d'eau potable

Liste des emplacements réservés

ICITADIA

DINAN AGGLOMÉRATION

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique

Saint-Samson-sur-Rance

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Appré : 25/03/2019

Approbation : 27/01/2020

Échelle : 1:2500ème